

Les deux éléments principaux de l'Armée canadienne sont les forces régulières et les réserves. Celles-ci se composent de la Milice canadienne, de la réserve supplémentaire, du Corps-école d'officiers canadien, des Services des cadets du Canada et de la Milice de réserve. Les collèges militaires (voir pp. 1226-1228), ainsi que les corps de cadets, les sociétés de tir et les clubs officiellement autorisés s'ajoutent à l'Armée sans en faire partie intégrante.

L'effectif de l'Armée canadienne s'établissait, le 31 juillet 1957, à 46,440 officiers et hommes de troupe des forces régulières et 42,632 officiers et hommes de troupe de la Milice.

L'Armée a créé, en 1953, la 1<sup>re</sup> division d'infanterie canadienne, dont toutes les unités ont été mises en activité de service, à l'exception de quelques-unes qui n'étaient pas requises dans la situation actuelle. Le quartier général et les deux tiers des effectifs de la division sont stationnés et s'entraînent au Canada; un groupe de brigade, qui constitue l'autre tiers, se trouve en Allemagne.

**Opérations en 1956.**—Au début de 1956, le Canada et les autres pays du Commonwealth qui avaient fourni des troupes au commandement des Nations Unies en Corée décidèrent de réduire leurs effectifs dans cette région et de remplacer leur groupe de brigade par un groupe de bataillon désigné sous le nom de Contingent du Commonwealth, Corée. L'élément canadien du groupe de bataillon se compose d'un détachement d'une trentaine d'officiers et d'hommes de troupe du Corps royal de santé et du Corps dentaire royal canadien.

Par suite des engagements contractés par le Canada à l'égard des Commissions internationales pour la surveillance au Vietnam, au Laos et au Cambodge, l'Armée canadienne continue de maintenir 125 officiers et hommes de troupe en Indochine. Elle a commencé vers la fin de l'été à remplacer les hommes qui avaient accompli une période de service d'un an dans ces pays.

Conformément aux obligations militaires du Canada à l'égard de l'OTAN, le 2<sup>e</sup> groupe de brigade d'infanterie canadienne était encore stationné en Allemagne, dans la région de Soest, Werl, Hemer et Iserlohn. Il doit être remplacé à l'automne de 1957 par le 4<sup>e</sup> groupe de brigade d'infanterie canadienne. Les troupes canadiennes continuent de participer aux exercices d'entraînement des forces de l'OTAN.

A la demande des Nations Unies, l'Armée canadienne a détaché quelque 800 officiers et hommes de troupe auprès de la Force d'urgence des Nations Unies au Moyen-Orient. Le contingent canadien se compose d'armes et de services d'appui chargés d'assurer les communications, les réparations, l'entretien et d'autres services d'ordre administratif à la Force d'urgence des Nations Unies. Une partie du contingent de l'Armée canadienne se rendit par avion au Moyen-Orient en novembre 1956 et le reste, de même que le matériel, partirent à bord du *Magnificent* le 29 décembre 1956.

Un groupe de parachutistes de l'infanterie, des unités d'appui et un détachement des Forces aériennes royales du Canada poursuivaient leur instruction en vue de réprimer toute invasion restreinte qui pourrait se produire n'importe où dans le Nord canadien.

**Matériel.**—Le Programme de perfectionnement du matériel de l'Armée canadienne continue de se concentrer sur les points les plus particulièrement en rapport avec les ressources du pays et là où se font sentir des besoins spéciaux. Les problèmes relatifs à la survie et aux opérations dans les régions septentrionales, dans les conditions les plus rudes et les plus défavorables, ont été étudiés tout spécialement. La mise au point et les essais du matériel de défense contre la guerre atomique, biologique et chimique se sont poursuivis en collaboration étroite avec la Marine royale du Canada, l'Aviation royale du Canada et le Conseil de recherches pour la défense. Le programme de normalisation appliqué par les États-Unis, le Royaume-Uni et le Canada, dans le cadre de l'OTAN, continue à favoriser un échange de connaissances profitables aux armées intéressées. D'autres ententes portant sur les méthodes et le matériel ont été conclues. L'Armée canadienne a commencé en 1957 la distribution du fusil à chargement automatique FN, qui emploie les cartouches qui répondent aux normes de l'OTAN (de 7.62 mm).